

Espace Réemploi



Christophe Blanchard

Responsable du Service Déchèteries et
Logistique

Fabien Catalot

Responsable du Service Prévention des
Déchets

GrandAngoulême, centre urbain de la Charente



Les cinq secteurs d'étude du territoire

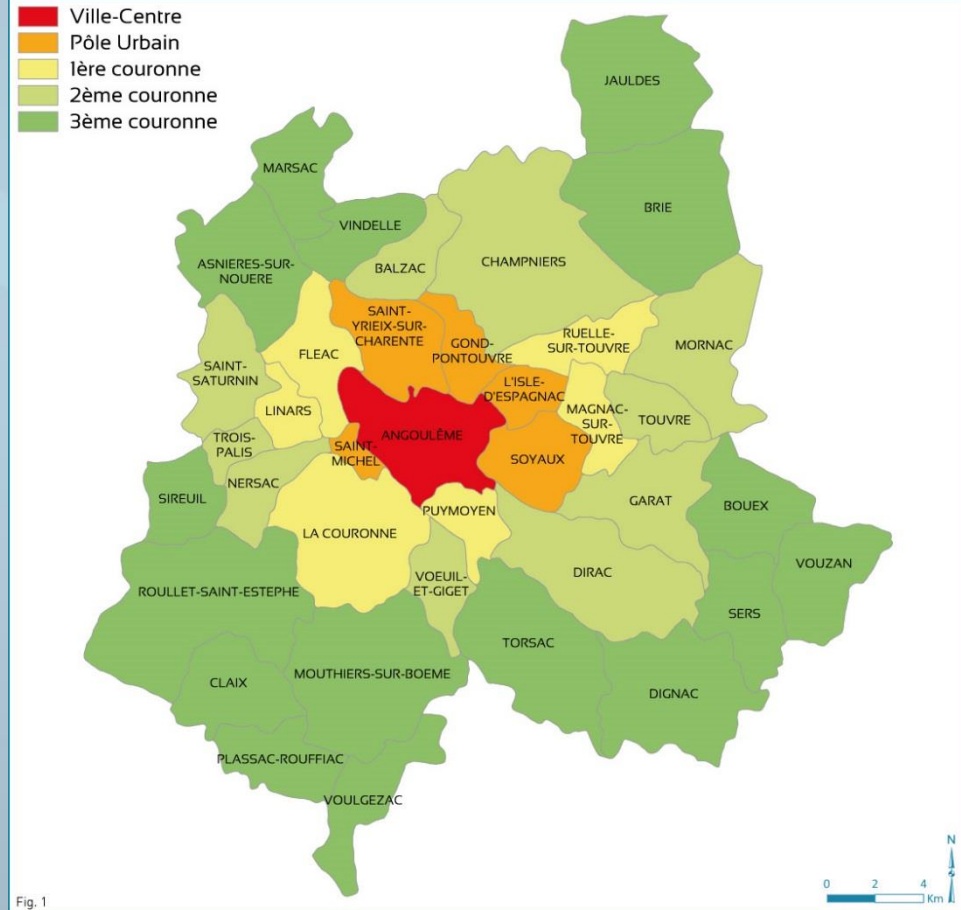


Fig. 1

- Région : **Nouvelle Aquitaine**
 - 3,3 millions d'habitants
- Département : **Charente**
 - 381 communes
 - 354 000 habitants
- **Territoire**
 - 38 communes
 - 156 000 habitants (44% dép.)



La prévention des Déchets

Un territoire depuis longtemps engagé

- **1992** : Début des programmes pédagogiques d'éducation à l'environnement
- **1996** : Lancement des campagnes de mise à disposition de composteurs individuels
- **2007** : Programme de développement du compostage individuel (soutien ADEME)
: 39% des pavillons équipés (+ 12 000 équipements en trois ans)
- **2010** : Programme Local de Prévention (PLP) volontaire contractualisé avec l'ADEME (-10,87% OMA)
- **2015** : Poursuite de l'action de prévention hors dispositif de soutien
- **2016** : Lancement du centre départemental de tri des emballages ATRION (extension des consignes de tri)
- **2017** : Inauguration de l'Espace Réemploi
- **2018** : Création du CDCAP (Comité -20%) en partenariat avec CALITOM et les autres collectivités « collecte » de Charente



Le cadre de construction du Projet

- Réponse au cadre réglementaire : Obligation d'un PLPDMA avec objectif de -10%
 - Baisse effective et conséquente des tonnages déchèteries (particulièrement flux NV visé)
- Pas d'exploitation par le personnel communautaire
- Pas de recherche d'un équilibre financier par la revente, par la collectivité, des produits captés (gain sur les non-dépenses de traitement)
- Donner à faire aux structures déjà présentes sur le territoire
- Favoriser l'émergence de nouveaux acteurs

La convention de partenariat 1/2

- **Basée sur la volonté d'un partenaire unique**
 - Convention triennale bipartite : garantie d'engagement pour les deux parties
 - Elle détermine les règles générales d'exploitation de l'Espace Réemploi (horaires, modalités de captage et d'évacuation de objets...°
- **Elle a pour objectifs :**
 - De définir les engagements de GrandAngoulême :
 - **Mettre à la disposition** d'Emmaüs **des locaux** propres et en parfait état de fonctionnement
 - **Communiquer largement** sur l'existence de l'Espace Réemploi et sur son fonctionnement
 - **Assurer une formation/information** des gardiens de déchèterie sur l'Espace Réemploi afin qu'ils soient des relais d'information efficaces
 - **Organiser** sur place des temps **d'animation à destination des usagers** pour promouvoir la pratique du réemploi auprès du plus grand nombre
 - **Assurer la maintenance courante** et réparations éventuelles du bâtiment en dehors des dommages survenus à cause ou à l'occasion de l'activité d'Emmaüs.



La convention de partenariat 2/2

Définir les engagements du partenaire :

- **Respecter les horaires** de fonctionnement de l'Espace Réemploi
- **Assurer l'entretien** du local, le tenir propre et accueillant
- **Assurer** aux compagnons ou aux salariés d'Emmaüs mobilisés l'ensemble des **formations nécessaires** au bon accomplissement de leur mission sur l'Espace Réemploi
- Assurer un **suivi des résultats** de l'activité de l'Espace Réemploi
- **Vider le local** de stockage au terme de chaque journée de présence
- Réparer l'ensemble des dommages survenus à l'Espace-Réemploi de son fait, du fait de ses commettants et préposés ou du fait du public fréquentant ledit Espace
- **Ne procéder à aucune vente**, aucun achat ou aucun échange d'objet sur le site
- Produire annuellement un **rapport d'activité**

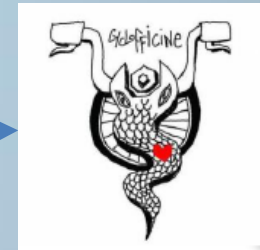
Le comité de suivi:

- Constitué d'un représentant de chaque partie (co-coventionnés compris) signataire
- Se réuni au moins une fois par an



Le dispositif spécifique de « co-conventionnement »

Il s'agit d'une convention établie entre le conventionné (Emmaüs-Angoulême) et un tiers après validation du tiers par la collectivité



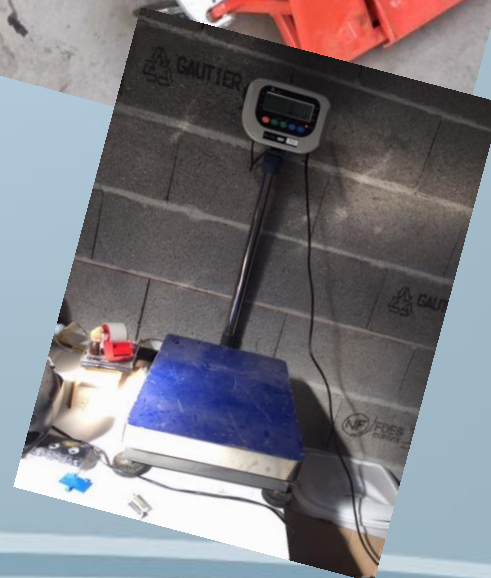
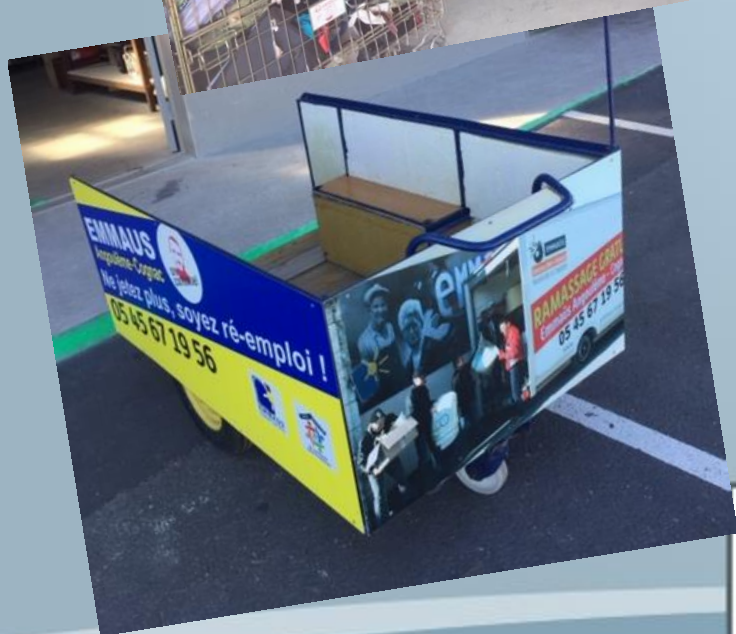
Projet en réflexion



Le site



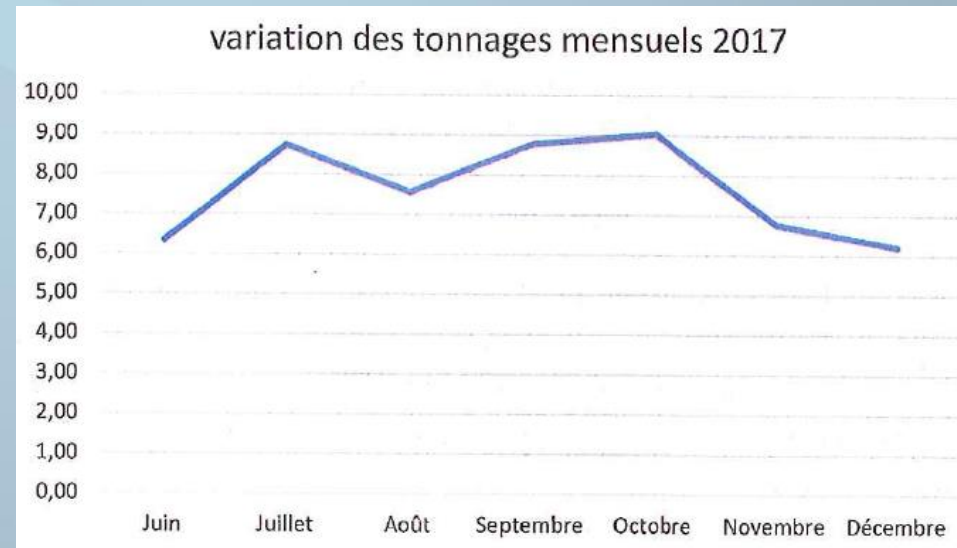
Les équipements



Les premiers résultats

Mois	Flux D3E(t)	Flux Mobilier(t)	Flux ferraille(t)	Flux Tout-Venant(t)	Tonnage mensuel
Juin	1,36	1,69	0,723	2,567	6,34
Juillet	2,42	1,76	0,92	3,63	8,73
Août	2,20	1,72	0,74	2,90	7,56
Septembre	2,65	2,40	0,14	3,58	8,77
Octobre	2,45	2,00	0,47	4,12	9,03
Novembre	1,47	1,20	0,87	3,22	6,76
Décembre	1,45	1,48	0,79	2,48	6,20
Tonnage annuel	14,00	12,25	4,65	22,49	53,39

Résultats des 7 premiers mois de fonctionnement



Projection annuelle > 100 T/an

Merci de votre attention

